

Développer la démarche E3D au sein de l'établissement

Code de l'éducation : [art. L.312-19](#), Circulaire : Circulaire n°2019 – 121 du 27-8-2019 complétant la circulaire n° 2015-018 du 4-2-2015, annexe 1 : [démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires \(E3D\) - référentiel de mise en œuvre et de labellisation](#)



Plan Planifier

Contexte, stratégie, sens, objectifs

Les deux fiches développement durable :
- démarche E3D au sein de l'établissement,
- éducation au développement durable
sont à associer.

L'éducation au développement durable permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. L'établissement est un lieu d'apprentissage global du développement durable, ancré dans son territoire.

- Comment la démarche globale de développement durable est-elle intégrée au projet d'établissement, à la gestion de l'établissement et à la mise en œuvre des partenariats avec les acteurs éducatifs, associatifs et les collectivités territoriales ?
- Quel diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs (équipe de direction, équipes pédagogiques et éducatives, personnels de service, élèves, familles et partenaires) a-t-il permis de construire la démarche ?
- Une stratégie de pérennisation est-elle clairement établie ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

Sensibiliser, développer une culture d'établissement, valoriser les actions et impliquer l'ensemble de la communauté éducative

- Quelles sont les actions de sensibilisation mises en œuvre auprès des élèves et des personnels de l'établissement ?
- Une veille réglementaire et scientifique est-elle mise en œuvre au sein de l'établissement, par qui ?
- Quelles sont les actions de communication réalisées en interne et en externe ? Y a-t-il un onglet EDD sur le site Internet de l'établissement ?
- Quelle est l'organisation mise en place dans l'établissement (Comité de pilotage E3D, groupe de travail, référent développement durable, éco-délégués...) ?
- Quels sont les acteurs de l'établissement impliqués dans la démarche (enseignants de toutes les disciplines, élèves, personnels de direction, de santé et sociaux, d'encadrement et d'entretien, parents d'élèves) ?

Prendre appui sur l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative élargie : enseignants, vie scolaire, infirmière, assistante sociale...

- Comment le lien est-il établi entre l'enseignement dans les disciplines et le fonctionnement de l'établissement afin que les élèves prennent conscience de la démarche globale d'éducation au développement durable ?
- Quels projets ou activités mis en place dans l'établissement (réalisation du chef d'œuvre en LP, concours, clubs, sorties scolaires, actions éducatives, etc.) peuvent-ils être intégrés dans la démarche et l'enrichir, voire servir de point d'appui pour la porter ?
- Le numérique est-il abordé dans une approche de réduction de son impact écologique et énergétique ? Les personnels et les élèves sont-ils sensibilisés à une utilisation raisonnée des outils numériques ?
- Une sensibilisation des élèves sur le tri des déchets, le gaspillage alimentaire ou toute autre action visant à économiser les ressources est-elle menée ?
- Comment l'établissement se montre-t-il exemplaire en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité ?
- Quelles sont les actions citoyennes et écoresponsables engagées dans l'établissement (recyclage, économie d'énergie, lutte contre les gaspillages, consommations responsables, actions de solidarité nationale et internationale...) ?
- Comment l'établissement s'engage-t-il dans la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 ?
- Comment la thématique EDD est-elle inscrite dans le travail des instances démocratiques et civiques ? Comment les élèves sont-ils impliqués dans la démarche : CVL, éco délégués, etc...

Engager la gestion de l'établissement et les personnels impliqués (agents ATTEE, gestionnaire, agent comptable, ...)

- Comment la démarche de développement durable est-elle prise en compte dans la gestion et la maintenance de l'établissement (fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets, recyclage, maintenance, nettoyage, etc.)
- Comment les agents sont-ils associés à la réflexion, aux actions mises en œuvre et à la démarche d'amélioration continue ? Comment sont-ils formés ?
- Comment les collectivités territoriales prennent-elles part aux réflexions et aux investissements : consommation énergétique, équipements... ?
- Le tri des déchets, des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, l'économie des ressources (eau, énergie) sont-ils systématiquement mis en place dans les établissements et en partenariat avec les collectivités territoriales ?

Travailler en partenariat en France et à l'international

- Quels sont les partenariats engagés avec des acteurs territoriaux, des partenaires à l'international ? Comment les entreprises sont-elles associées ? Quelles sont les associations qui interviennent sur ce sujet ? Comment les partenariats sont-ils formalisés ?
- Le comité de pilotage académique d'éducation au développement durable ou le groupe technique académique EDD sont-ils sollicités ?

Obtenir le label E3D ou progresser dans l'avancement de la démarche (l'obtention du label ne constitue pas un aboutissement mais témoigne de la volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue)

- L'objectif d'obtention du label est-il inscrit au projet d'établissement ? La demande d'obtention du label est-elle engagée ? Comment le déploiement de la démarche est-il envisagé pour obtenir un niveau de labellisation supérieur ?
- Une formation d'initiative locale a-t-elle été demandée pour engager l'établissement dans la démarche globale E3D ?

Check Evaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

- Pourcentages d'élèves / personnels enseignants / membres du personnel engagés dans des démarches éducatives liées au développement durable.
- Existence d'un COPIL E3D (ou équivalent) et rôle des élèves.
- Nombre d'actions écoresponsables et/ou éco-citoyennes.
- Evolution des consommations liées aux actions menées (eau, énergie, alimentation, consommables, etc.) et impact sur le budget de l'établissement.
- Nombre de partenaires territoriaux, associatifs, entreprises accompagnant les démarches de développement durable.
- Nombre d'actions de formation mises en œuvre pour les personnels (enseignants, agents, personnels de direction...).
- Niveau de la labellisation E3D obtenu.
- Nombre de propositions faites par les élèves, les enseignants, les agents, les parents d'élèves, ... retenues dans la stratégie de mise en œuvre de démarche de développement durable.
- Nombre d'objectifs de développement durable de l'ONU travaillés.
- Montants des investissements en lien avec le développement durable.
- Nombre d'actions de communication (internes et externes) sur le thème du développement durable.